



**CTM du 29 mars 2019**

## **Déclaration de FORCE OUVRIERE**

### **Grande lessive de printemps !**

Madame la présidente,  
Mesdames, messieurs,  
Chers camarades,

Avec son projet de loi de « transformation » de la Fonction Publique, le gouvernement s'est lancé dans un grand chantier de nettoyage à haute pression destiné à fracturer les fondations du statut général des fonctionnaires. France Télécom 25 ans plus tard, un plan massif d'évacuation des fonctionnaires vers la sortie, sur la base d'un « volontariat » ciblé sur les 120 000 fonctionnaires dont on va supprimer le poste. On crée même un droit à licenciement à leur « bénéfice » ! Ceci croisé avec l'ouverture de recrutements de contractuels sur les missions « techniques » et leur généralisation dans les Établissements publics, voici nos ministères à la veille de connaître leur dernière génération de fonctionnaires. Cela n'est pas de la fiction, le plan « Cerem'Avenir » rime déjà avec « No future » pour les fonctionnaires de nos ministères, la principale orientation RH étant d'inciter ses agents à « Cerema Partir » et à aller chercher les compétences ailleurs et sur contrat.

FO s'associe pleinement au rejet unanime des organisations syndicales exprimé dans les instances « Fonction Publique », et FO s'inscrit pleinement dans la résistance contre ce projet d'une gravité historique.

Pour ne rien gâcher, la propagande « en marche » du gouvernement pour stigmatiser les fonctionnaires à l'occasion de la présentation du projet de loi en conseil des ministres est scandaleuse. Cherchant de manière grossière à opposer salariés du privé et du public, cette propagande « en marche » occulte un fait incontournable : le service public tient encore par la conscience professionnelle des fonctionnaires !

Les agents du ministère de l'Écologie ont ainsi du réaliser plus d'un million d'heures supplémentaires non rémunérées (hors Établissements Publics) sur 2016/2017, alors que ceux des Directions Départementales Interministérielles en ont fait de même à hauteur de 250 000 heures! Soit l'équivalent de près de 500 emplois...

Ainsi, pour faire face aux baisses d'effectifs majeures subies dans ces services, l'État organise le travail dissimulé. Et à trop vouloir développer le parallèle public/privé, certains ministres et leurs DRH vont finir au tribunal ! Et ils devront en plus y expliquer qu'ils ont rendus 21 millions d'euros de masse salariale sur la même période.

Si le service public sera attaqué par la grande porte via les arbitrages à venir d'AP 2022, il l'est aussi par une multitude de petites portes, dont beaucoup au sein de nos ministères « exemplaires ». Le dernier CTM a vu une expression unanime contre la privatisation des missions de contrôles des navires. Nous ne pouvons laisser dire dans ce cadre à la ministre en charge des Transports que le projet de loi LOM ait fait l'objet d'une quelconque réelle concertation sur ce point ! Sachant que depuis le CTM du 21 février, a sombré le Grande America au large des côtes françaises. Ce dernier, qui naviguait sous pavillon italien, où le contrôle est délégué à la RINA, société de classification, déjà épingle dans le cas de... l'Erika! Dans les classements internationaux, la France est le premier pavillon de la liste blanche depuis 2012, mais jusqu'à quand ? Ce classement démontre le haut niveau de contrôle et d'exigence du pavillon...un trop haut niveau s'il on en juge les décisions de nos ministères dont celui de l'Ecologie. Les générations futures sauront se souvenir de l'identité des décideurs d'aujourd'hui, quand ils auront la note écologique à payer !

A VNF, le cap est désormais explicite: un plan massif de dé-navigation croisé avec un vaste plan social. Les personnels sont massivement entrés en résistance le 19 mars et ne lâcheront pas le morceau !

A la DIR Est, le projet de découpage/transfert/privatisation du réseau routier national structurant alsacien est désormais assumé, mais aucunement accepté par les agents.

A la DGAC, la forte augmentation du trafic aérien entraîne une dégradation des conditions de travail des agents et déjà plusieurs services ne peuvent plus assurer de façon satisfaisante leurs missions ni rendre le niveau de service public adapté.

En DDT(M), les secrétariats généraux et la gestion ministériels des agents sont l'objet d'une opération d'absorption/fusion de la part du ministère de l'Intérieur. Si la position des organisations syndicales représentant les personnels des DDI est claire et exprimée à l'occasion du CT des DDI du 21 février dernier, au travers d'une résolution adoptée à l'initiative de FO, la défense de la « boutique » et notamment du maintien de la chaîne RH ministérielle est-elle bien le mot d'ordre unitaire de notre administration à tous les niveaux ? Et que dire de l'échéance intenable du 1<sup>er</sup> janvier 2020 quels que soient les décisions sur le périmètre et l'organisation de cette nouvelle génération de SIDSIC ?

Les exemples sont malheureusement légions, c'est pourquoi nous avons demandé l'inscription à l'ordre du jour des points relatifs à l'avenir de l'IFSTTAR et des laboratoires d'hydrobiologie des DREAL – dernier point refusé par vos soins et nous attendons une explication. Nous aurions pu aussi demander l'inscription du point relatif au devenir des missions des inspecteurs des sites dont il semble que notre administration et le ministre d'État se satisfont d'une vente à la découpe aux Préfets de département. Là aussi, les générations futures ne devront pas oublier la responsabilité historique des décideurs d'aujourd'hui !

Si le projet de loi de « transformation » de la Fonction Publique vise par ailleurs à détruire les instances permettant de garantir le respect des droits collectifs, nos ministères toujours très bons élèves anticipent le mouvement en tentant de priver les organisations syndicales de leur capacité d'analyse, d'alerte, et d'action. Après avoir dû lutter avec succès contre la remise en cause du fonctionnement des CAP en empêchant la tenue du CTM le 12 février, nous voici aujourd'hui confrontés à une remise en cause majeure des droits syndicaux dans nos ministères, portée par l'administration. Sans oublier l'attaque contre les agents ultra-marins, que FO soutient dans leur combat contre la remise en cause des congés bonifiés.

Madame la Présidente, FO vous a sollicitée pour un contact, nous avons demandé les arbitrages au bon niveau avec nos camarades de la CGT et de la FSU. Nous ne laisserons pas remettre en cause les moyens liés à l'exercice des mandats des élus du CTM. Après avoir porté la question au bon niveau, nous attendons en ouverture de ce CTM une réponse ferme et précise de votre part concernant précisément le maintien des droits affectés aux membres du CTM.

Madame la présidente, une réponse négative, ou une absence de réponse qui vaudrait réponse négative tacite, serait **LE SIGNAL DE TROP** dans ce contexte d'attaques généralisées contre les fonctionnaires, contre nos ministères, contre leurs agents et ceux qui les défendent. Nous prendrions dans ce cadre nos responsabilités.

Je vous remercie.